

MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE

« Parent(s) avec un enfant et ou attendant un enfant (à partir du 7^{ème} mois de grossesse) avec un quotient familial ≤ à 800 € la caisse d'Allocations familiales peut vous permettre d'acquérir du matériel de puériculture. »

Vous êtes allocataire

N°

VOUS N'ETES PAS ALLOCATAIRE : joindre une déclaration de situation et une déclaration de ressources de l'année de référence (imprimés à télécharger sur www.caf.fr).

	MONSIEUR	MADAME
NOM		
PRÉNOM		
VOTRE SITUATION FAMILIALE OU PROFESSIONNELLE A CHANGÉ ? (à vérifier sur caf.fr rubrique mon compte) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, joindre la déclaration de situation ci-jointe complétée et signée		
ADRESSE		
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE		
ADRESSE MAIL		
ÉLÉMENTS DU DOSSIER BANQUE DE FRANCE		
Avez-vous un dossier en cours auprès de la Banque de France ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Nom du gestionnaire du dossier : Numéro de dossier : Avez-vous bénéficié d'un effacement de dettes au cours des 2 dernières années ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Joindre la décision du rétablissement personnel Pensez-vous déposer un dossier Banque de France prochainement ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
OBJET DE LA DEMANDE (joindre un devis)		
ARTICLE	QUANTITÉ	COÛT
Landau ou poussette		
Siège auto		
Nacelle - cosy		
Lit bébé		
Trousseau (devis chez un seul fournisseur)		
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur cette demande et l'authenticité des documents fournis. Fait à _____ le _____ SIGNATURE		



6, rue Louis Armand
41015 BLOIS Cedex